



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres

Réf : CRSy2011-2

Présents : Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire- Jean-Paul MARTIAL, Trésorier-.Franck DANIEL, Syndic- Franck TODERO, Syndic. Absent excusé : - Albert PEDRAZZINI, Syndic

1. Travaux.

Piscines :

Nous avons confié les travaux de rénovation du revêtement de l'ancienne partie dallée à la société BMG. Celle-ci nous a avertis mi-mai qu'elle était dans l'impossibilité d'honorer le contrat aux coûts initialement fixés car elle a découvert que les anciennes dalles ne reposaient pas sur une chape béton comme prévu, mais sur un lit de sable. Afin d'envisager rapidement une autre solution ou reporter ces travaux, une réunion a donc eu lieu le 24 mai en présence d'un autre prestataire proposant un dallage en cailloux lavés sur chape. Cette solution dans la continuité de l'existant et pour un coût entrant dans le budget alloué par l'AG de 2011 a eu les faveurs du syndicat et des propriétaires présents. Néanmoins compte-tenu des délais, ces travaux ne seront réalisés qu'après la fermeture des piscines en septembre.

Si la météo le permet, les piscines seront ouvertes de façon exceptionnelle le mercredi et le weekend end avant l'ouverture « officielle » fixée au 18 juin.

Nous avons reconduit le contrat qui nous lie à Alain Chevalier pour que celui-ci assure l'entretien et l'ouverture des piscines. Néanmoins, M. Chevalier n'étant pas disponible tous les samedis, il restera à la charge des propriétaires l'ouverture et la fermeture pour une vingtaine de jours. (cf. planning joint, merci de nous faire parvenir vos inscriptions)

Club-House :

Les 50 nouvelles chaises du club-house ont été livrées et installées dans le club-house.

Z.I.S. :

La table de pique-nique vient d'être scellée, elle sera fonctionnelle dès le 12 juin.

Chantier ERDF :

Le chantier d'enfouissement du câble électrique HTA est terminé. Le raccord au réseau n'est cependant pas encore effectif.

2. Agenda

Repas de l'ASL : En raison d'un agenda festif et culturel chargé le mois de juin n'est pas l'idéal pour se retrouver autour d'un repas collectif. Nous avons donc décidé de reporter le traditionnel repas d'ouverture des piscines à ... la fermeture : c'est-à-dire le **10/09/2011**. Nous envisageons pour 2012 de le faire coïncider avec la fête des voisins en mai.

3. Voirie

Après rendez-vous avec maître Petges, puis avec M. le Maire de Targon, le dossier semble être sur sa conclusion. Lors de nos entretiens en avril, nous avons convenu avec M. Pezat qu'il fallait prendre l'attache de la sous-préfecture avec les éléments que nous avons. Monsieur. le Maire dans un courrier à la sous-préfecture a exposé l'état de la situation en demandant confirmation de l'interprétation des textes juridiques en notre possession. En réponse, la sous-préfecture a demandé qu'une nouvelle délibération du conseil municipal soit faite en s'appuyant sur l'article L-318-3 du code de l'urbanisme qui stipule que la décision de l'autorité administrative vaut classement dans le domaine public et éteint tous droits réels et personnels existants sur le bien transféré. Cette nouvelle délibération a été prise par le conseil municipal le 30 mai 2011. Ce document sera par la suite adressé aux administrations concernées afin d'enregistrer ce transfert. Si la procédure suit son cours comme prévu, la voirie du Bois de Chartres devrait être intégrée au domaine public cet été. Monsieur le maire s'est dit décidé à engager une première tranche de travaux de réfection des routes sur l'exercice 2012.

Le Secrétaire
Patrick LAGUIONIE